



**Banque de la République d'Haïti**



**Note mensuelle d'inflation**

**Août 2019**

## Tables des matières

<b>I- Introduction</b> .....	2
<b>II- Évolution de l'inflation globale en août 2019</b> .....	2
<b>III- Évolution des principales fonctions de consommation en août 2019</b> .....	2
<b>IV- Évolution de l'inflation selon l'origine des produits et les régions géographiques du pays</b> .....	4
<b>V- Facteurs explicatifs de l'évolution de l'inflation en rythme mensuel</b> .....	4
<b>VI- Prévisions d'inflation</b> .....	5

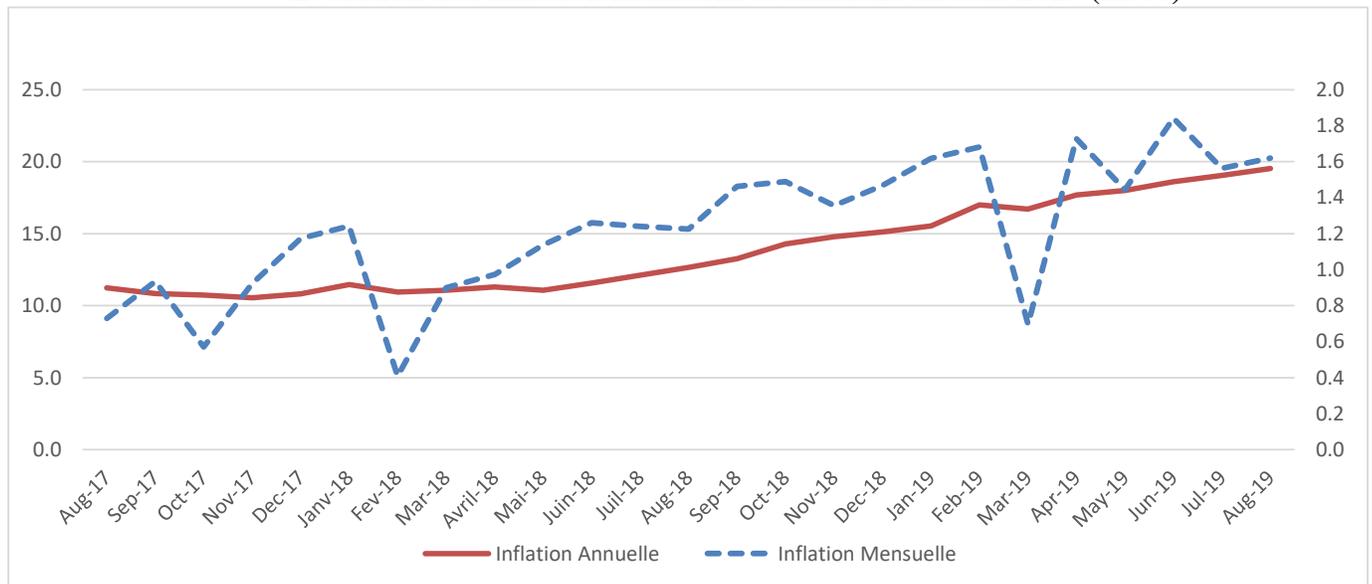
## I- Introduction

La note mensuelle d'inflation analyse l'évolution de l'Indice des Prix à la Consommation (IPC) en Haïti au cours du mois sous revue. Elle apporte des éléments explicatifs permettant de comprendre les facteurs qui influencent l'évolution de l'inflation.

## II- Évolution de l'inflation globale en août 2019

Pour le mois d'août 2019, l'indice général des prix à la consommation (IPC) s'est chiffré à 125,5 suite à une variation mensuelle similaire à celle du mois d'août, soit 1,6%. Par contre, en glissement annuel, il a connu une hausse de 40 points de pourcentage, passant de 19,1 % à 19,5 %. Il s'agit du taux d'inflation le plus élevé enregistré depuis le mois d'octobre 2008.

**Graphique No. 1**  
**Évolution de l'inflation mensuelle et annuelle en août 2019 (en %)**



Source: IHSI

## III- Évolution des principales fonctions de consommation en août 2019

En août 2019, la faible progression de l'inflation en rythme mensuel est principalement attribuable aux fonctions de consommation : « Loisirs » (+2,9 points de pourcentage), « Restaurant » (+3 points), « Articles d'habillement et chaussures » (+0,6 point), et « Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants » (+0,5 point). En effet, ces postes ont contribué à l'inflation à hauteur de 20,39 % contre 14,01 % le mois

précédent. Les fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » et « Communications » ont, pour leur part, connu des hausses respectives de 0,1 % et 0,3 % pour s'établir à 1,5 % et 0,4 %.

Par ailleurs, en glissement annuel, l'évolution du rythme de croissance de l'IPC est principalement due à la hausse de la plupart des fonctions de consommation à l'exception des postes « Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer », (-1,2 points de pourcentage) et « Biens et services divers » (-0,5 point). De plus, la variation de l'indice des fonctions « Santé », « Enseignement » et « Transport » est restée inchangée à respectivement 27,8 %, 10,2 % et 7,5 %.

**Tableau No. 1. Contributions à l'inflation mensuelle et annuelle (en %) en août 2019**

Poste	Pondération	Contribution à l'inflation annuelle	Contribution à l'inflation mensuelle
	en %	en %	
<b>Indice Général</b>	100,00	100,00	100,00
<b>Produits alimentaires et boissons non alcoolisées</b>	48,50	56,45	47,13
<b>Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants</b>	1,42	0,97	1,29
<b>Articles d'habillement et chaussures</b>	5,55	6,04	11,58
<b>Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles</b>	14,14	12,61	19,00
<b>Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer</b>	5,32	5,60	2,41
<b>Santé</b>	2,56	3,66	3,69
<b>Transports</b>	9,10	3,51	3,79
<b>Communications</b>	2,23	0,47	0,55
<b>Loisirs</b>	1,52	3,03	5,91
<b>Enseignement</b>	3,91	2,05	0,00
<b>Restaurants</b>	0,49	0,73	1,61
<b>Biens et Services divers</b>	5,26	4,87	3,05

Source: Calculs de la BRH/MAE

#### **IV- Évolution de l'inflation selon l'origine des produits et les régions géographiques du pays**

En août 2019, les prix des produits locaux ont augmenté tant en rythme mensuel qu'en variation annuelle pour s'établir respectivement à 1,6 % et 19,2 % contre 1,5 % et 18,5 % le mois précédent. Pour sa part, la croissance de l'indice des prix des produits importés a connu, d'un mois à l'autre, une baisse de 20 points de base pour se chiffrer à 1,5 % en août 2019. En glissement annuel, elle est restée plutôt inchangée à 20,2 %.

Par ailleurs, en variation mensuelle, l'inflation a progressé au niveau des régions du « Nord », du « Sud » et du « Reste Ouest » alors que celle de l'aire métropolitaine a régressé de 30 points de pourcentage pour se fixer à 1,5 % et celle de la région transversale est restée inchangée à 1,6 %. En glissement annuel, l'inflation a crû pour l'ensemble des aires géographiques du pays, tel que le montre le tableau suivant.

**Tableau No. 2**  
**Comparaison au niveau des variations mensuelle et annuelle**  
**Juillet et Août 2019**

<b>RÉGION</b>	<b>JUILLET</b>		<b>AOÛT</b>	
	<b>Variation mensuelle (%)</b>	<b>Variation annuelle (%)</b>	<b>Variation mensuelle (%)</b>	<b>Variation annuelle (%)</b>
<b>Aire Métropolitaine</b>	1,8	19,4	1,5	19,8
<b>Reste Ouest</b>	1,4	18,3	1,7	18,8
<b>Nord</b>	1,1	18,7	1,6	19,1
<b>Sud</b>	1,6	19,2	1,7	20,4
<b>Transversale</b>	1,6	19,2	1,6	19,4

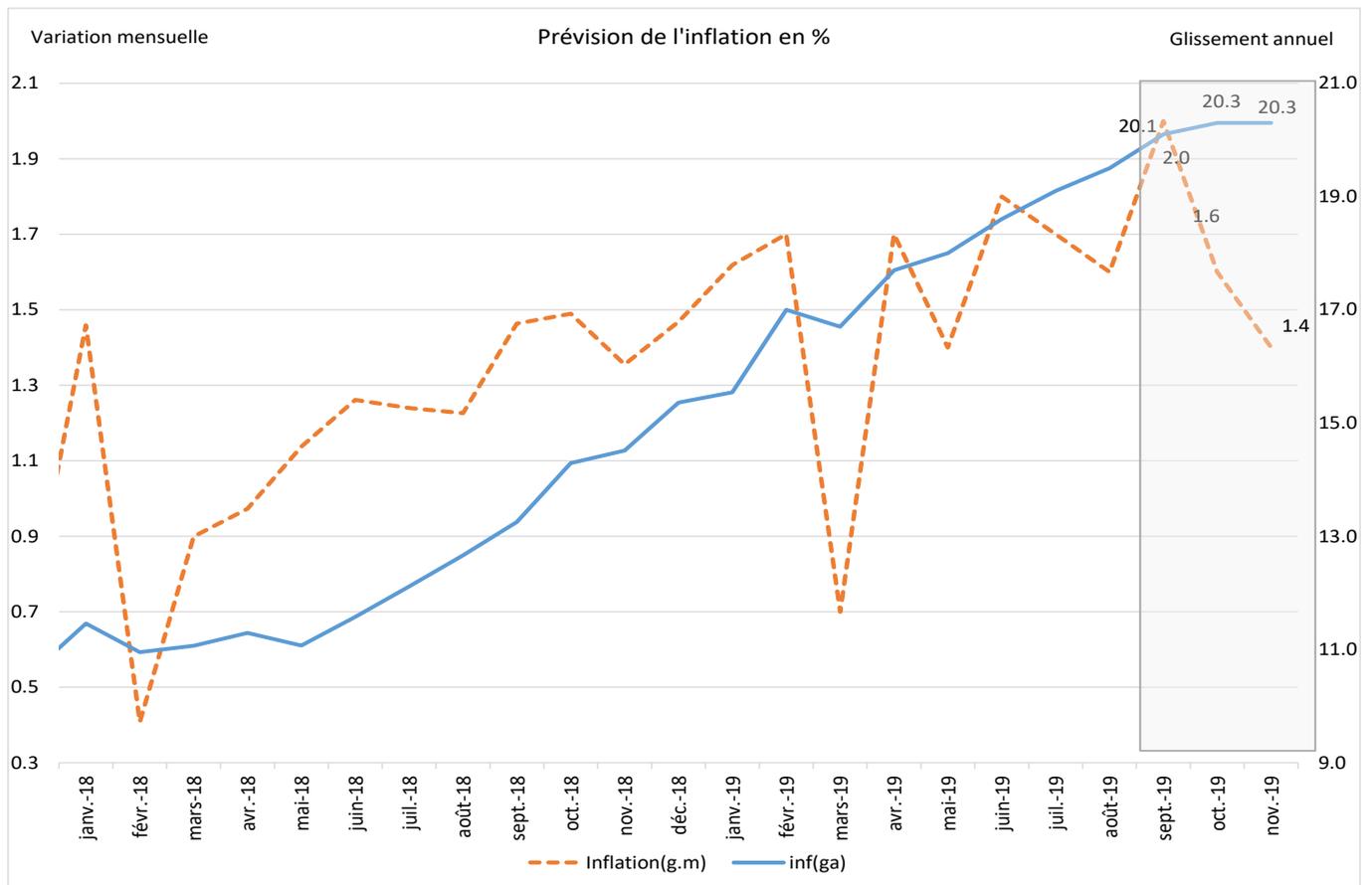
#### **V- Facteurs explicatifs de l'évolution de l'inflation en rythme mensuel**

La progression de l'inflation en variation mensuelle s'explique principalement par les ruptures et chocs enregistrés récemment dans les circuits de commercialisation. En effet, le mois d'août a été témoin de plusieurs épisodes de rareté de carburant et de blocages d'axes routiers. En plus d'empêcher un approvisionnement convenable des marchés, ces derniers ont dans certains cas conduit à des hausses significatives des coûts de transport des marchandises, renchérissant ainsi leur prix final sur les différents lieux de commercialisation.

## VI- Prévisions d'inflation

Pour les trois prochains mois, les prévisions d'inflation réalisées par la Direction de la Monnaie et de l'Analyse Economique (MAE) tablent sur une évolution contrastée de l'inflation. En variation mensuelle, elle devrait d'abord se porter à 2 % en septembre 2019 avant de ralentir à 1,6 % et 1,4 % respectivement en octobre et novembre 2019. Parallèlement, en glissement annuel, le rythme de progression de l'IPC devrait poursuivre sa tendance à la hausse passant à 20,1 % en septembre avant de se stabiliser à 20,3 % en octobre et novembre 2019.

**Graphique No. 3**  
**Prévisions de l'inflation en variation mensuelle et annuelle sur trois mois**  
**(à partir de septembre 2019)**



*Sources : Prévisions du Service de Modélisation et des Prévisions Macroéconomiques de la MAE*

**Tableau No. 3**  
**Indice des prix à la consommation (IPC) par postes de dépenses**  
**Variation et Contribution à l'inflation mensuelle et annuelle en août 2019**

Poste	IPC			Variation IPC (%)	
	Août-18	Juil-19	Août-19	Mensuelle	Annuelle
<b>Indice général</b>	105,0	123,5	125,5	1,6	19,5
<b>Produits alimentaires et boissons non alcoolisées</b>	105,9	127,8	129,8	1,5	22,6
<b>Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants</b>	102,1	114,1	115,7	1,4	13,3
<b>Articles d'habillement et chaussures</b>	105,8	124,2	128,2	3,2	21,1
<b>Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles</b>	104,8	120,5	123,0	2,1	17,3
<b>Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer</b>	106,7	127,7	128,5	0,7	20,5
<b>Santé</b>	108,0	135,0	138,0	2,2	27,8
<b>Transports</b>	101,9	108,9	109,6	0,6	7,5
<b>Communications</b>	101,1	104,8	105,2	0,4	4,1
<b>Loisirs</b>	105,6	138,1	146,5	6,0	38,7
<b>Enseignement</b>	99,4	109,5	109,5	0,0	10,2
<b>Restaurants</b>	106,0	130,2	136,8	5,1	29,0
<b>Biens et Services divers</b>	105,2	123,0	124,1	0,9	18,0

*Sources : IHSI et calculs du Service de la Macroéconomie et Analyse de Conjoncture de la MAE*

## Glossaire

- Variation mensuelle** : Variation par rapport au mois précédent.
- Glissement annuel** : Variation par rapport au même mois de l'année antérieure.
- Inflation** : Mouvement persistant à la hausse du niveau général des prix.
- Désinflation** : Ralentissement de la croissance des prix.
- Déflation** : Baisse du niveau général des prix associée à une contraction de la masse monétaire et du crédit.
- Inflation sous-jacente** : Tendence de long terme des prix, tout en excluant la volatilité, les mouvements saisonniers, conjoncturels, et les chocs qui affectent les composantes du panier considéré.
- Région Nord** : Elle couvre les départements du Nord, Nord-Est et Nord-Ouest.
- Région Sud** : Elle comprend les départements du Sud de la Grand-Anse et des Nippes.
- Région Reste Ouest** : Y sont inclus les départements du Sud-Est et de l'Ouest à l'exception de l'aire métropolitaine.
- Région Transversale** : Elle regroupe les départements du Centre et de l'Artibonite.
- Aire Métropolitaine** : Elle contient les villes de Port-au-Prince, de Delmas, de Pétion-Ville, de Carrefour et de Croix des Bouquets.